

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Séance du 3 juillet 2024**

Le 3 juillet 2024, à 14h00, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle « Musée du Louvre – Lens » s'est tenu au siège dudit établissement, sur convocation de la Présidente du Conseil d'Administration en date du 5 juin 2024.

**Présents :** Valérie BIEGALSKI, Hélène CORRE, Valérie CUVILLIER, François DECOSTER, Dominique DE FONT-REAULX, Laurence DES CARS, Mady DORCHIES-BRILLON, Philippe DUQUESNOY, Arielle FANJAS, Sabine FINEZ, Aline FRANÇOIS-COLIN, Olivier GABET, Sandra GUTHLEBEN, Jean-Yves LARROUTUROU, Souraya NOUJAIM, Daniel PERCHERON, Mathilde PROST, Lucie RIBEIRO

**Pouvoirs :** Xavier BERTRAND à Sabine FINEZ, Kim PHAM à Laurence DES CARS, Francis STEINBOCK à Mathilde PROST, Ariane THOMAS à Souraya NOUJAIM

**Excusés :** Aurore COLSON, Alexandre COUSIN, Henri LOYRETTE, Jean-Paul MULOT, Vincent POMAREDE, Frédéric SALAT-BAROUX, Lorraine VILAIN

**Absent :** Bruno CLAVET

**Assistaient également à la séance :**

Musée du Louvre-Lens : Annabelle TENEZE, Rémi MAILLARD, Hélène BOUILLON, Véronique PETITJEAN, Juliette BARTHELEMY, Manon VERDIN, Mallaury ROMANO  
Conseil régional Hauts-de-France : Solange SARRAT-LANGER

Le quorum étant atteint et les membres du Conseil d'Administration ayant été convoqués dans les conditions fixées par les statuts, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

Madame Sabine FINEZ est désignée comme secrétaire de séance.

-----

Délibération n° 2024-265

**Renouvellement de la Galerie du Temps du Musée du Louvre-Lens – Délibération modificative**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1431-1 à 1431-9 et R.1431-1 à R. 1431-21,

Vu la loi n° 2002-6 du 4 janvier 2002 modifiée relative à la création des établissements publics de coopération culturelle,

Vu l'arrêté du Préfet de la Région Nord Pas-de-Calais du 3 décembre 2010 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu les statuts de l'établissement public de coopération culturelle « *Musée du Louvre - Lens* »,

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs,

Vu le Code de la commande publique,

Vu la délibération n° 2020-336 du Conseil d'Administration en date du 2 octobre 2020 portant sur la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics,

Vu la délibération n°2023-220 du 10 mars 2023 prévoyant l'affectation du don du Crédit Agricole en section d'investissement,

Vu la délibération n° 2023-235 du 2 octobre 2023 relative au renouvellement de la Galerie du temps,

Vu la délibération n° 2024-254 du 22 mars 2024 relative à la création et à la révision des AP/AE

## RAPPORT DE PRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

En 2024, s'ouvre un nouveau chapitre dans l'histoire du musée. Après plus de 12 ans d'existence, la Galerie du temps, cœur du Louvre-Lens et symbole de son identité, se renouvelle entièrement.

Espace unique au sein de l'écosystème muséal permettant d'embrasser d'un seul regard 5000 ans d'histoire de l'art et des humanités, la Galerie du temps constitue depuis l'ouverture du musée l'un des piliers de l'innovation muséale portée par le Louvre-Lens.

Accessible gratuitement, pour tous les publics, elle est un marqueur majeur des engagements du Louvre-Lens, pour ouvrir et partager l'art et la culture au plus grand nombre.

Avec ce renouvellement, prévu dès son ouverture au terme de ses 5 ans, le Louvre-Lens tient la promesse initiale après un processus d'élaboration collective et partagée sur plusieurs années.

La décision d'engager le renouvellement d'ensemble de la Galerie et de sa scénographie a été prise en 2019, avec le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre scénographique notifié à l'agence AToy (Naori Yamazoé) le 20 décembre 2019.

Le projet a connu plusieurs évolutions, de planning, de périmètre et de budget.

Du fait des crises sanitaires que nous avons traversé et de l'évolution de la gouvernance du musée, l'ouverture a été reportée de 2020 à 2022 puis 2024.

Parallèlement, la liste d'œuvres a été actualisée et les choix de scénographie ont été affinés au fur et à mesure de l'avancement des études de maîtrise d'œuvre, de l'APS à la phase d'exécution.

Initialement évalué à 2,49 M€ (dont numérique et hors travaux bâtimentaires), le budget a également évolué dans son chiffrage, compte tenu des incertitudes liées au contexte économique et à l'actualisation des prix après une phase d'inflation, soutenue en 2022 et 2023, qui a abouti à réévaluer le budget de 3,22 M€, et au plan de financement des partenaires publics (Région et Etat) ainsi qu'au mécénat du Crédit agricole Nord de France. Les dossiers de demande de subventions ont été établis avant la fin de l'exercice budgétaire 2023, sur la base de ces évaluations, remises par la maîtrise d'œuvre en phase APD, validée en février 2023.

Le Conseil d'administration s'est prononcé le 3 octobre 2023 sur l'affectation des crédits et le lancement des marchés en vue d'une livraison et d'une ouverture au public en décembre prochain.

Marchés	Date d'attribution
Aménagements scénographiques : Lot 1 - Agencement et vitrines	28 février 2024
Aménagements scénographiques : Lot 2 - Signalétique	Date prévisionnelle : 8 juillet 2024
Aménagements scénographiques : Lot 3 - Soclage	Date prévisionnelle : 8 juillet 2024
Marché subséquent de transport retour des œuvres actuelles	6 juin 2024
Marché subséquent de transport aller des œuvres futures	Date prévisionnelle : 8 juillet 2024
Dispositifs numériques	Date prévisionnelle : 1 <sup>er</sup> septembre 2024

Par ailleurs, le musée mobilise ses marchés existants pour des besoins complémentaires, et notamment les marchés de production de contenus numériques, de maintenance (notamment pour les sondes climatiques posées sur les cimaises et dans les vitrines) et d'entretien (pour une opération d'entretien approfondi des sols).

Les offres attribuées (ou sélectionnées à l'issue de l'analyse) permettent d'affiner le coût total de l'opération, en intégrant d'ultimes évolutions de la scénographie et de la liste finale d'œuvres, suite aux échanges lors du Conseil d'octobre 2023, et aux validations entre la Direction du musée et les Départements du musée du Louvre.

L'évaluation des travaux est désormais connue avec plus de précision suite aux attributions de marchés. Le lot n°1 concernant les travaux d'agencement a donné lieu à des offres très disparates, avec un écart de prix de 1 à 2,6 entre l'offre la plus chère et l'offre la moins onéreuse. Ce lot a donc pu être attribué pour un montant inférieur aux évaluations transmises par la maîtrise d'œuvre. Le lot n°3 (soclage) sera également attribué pour un montant inférieur aux estimations. En revanche, le lot n°2 (signalétique) est supérieur aux estimations en raison notamment de l'évolution du nombre et de la nature des cartels (avec la réalisation de cartels illustrés participatifs avec les habitants). Le coût des transports et opérations associées, imputé en fonctionnement, est supérieur aux estimations.

En investissement, le coût prévisionnel d'opération est ainsi projeté pour un montant inférieur de 767 K€ par rapport au budget initial. Il est ainsi possible de faire face aux besoins supplémentaires, en fonctionnement, pour la prise en compte des dépenses de transports des œuvres (+ 100 K€). Cette situation rend également possible la couverture de dépenses de communication et de médiation, qui ne pouvaient être prises en charge dans le cadre de la construction budgétaire 2024.

Le coût d'opération, actualisé, s'établirait donc comme suit :

❖ En investissement :

Postes de dépenses	Estimations 2023	Estimations 2024
Maîtrise d'œuvre et assistance à maîtrise d'ouvrage	231 348 €	274 518 €
Travaux scénographiques	2 400 000 €	1 430 000 €
Dispositifs de médiation numérique	127 160 €	287 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 758 508 €</b>	<b>1 991 518 €</b>

❖ En fonctionnement :

Postes de dépenses	Estimations 2023	Estimations 2024
-Transport des œuvres	460 000 €	560 000 €
Assurances		10 000 €
Droits iconographiques œuvres contemporaines		10 000 €
Communication	Non intégré	147 400 €
Programmation événementielle	Non intégré	122 600 €
Médiation (hors dispositifs numériques)	Non intégré	150 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>460 000 €</b>	<b>1 000 000 €</b>

Il est donc proposé de modifier l'autorisation de programme de la manière suivante :

	Autorisation de programme	Crédits de paiements 2023	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiements 2025
Phasage prévisionnel TTC	1 991 518 €	26 835 €	1 883 183 €	81 500 €

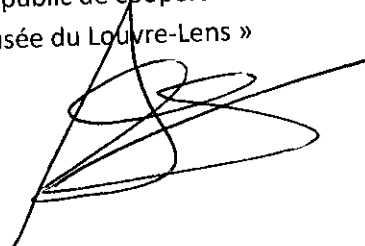
Il est également proposé de modifier l'autorisation d'engagement de la manière suivante :

	Autorisation d'engagement	Crédits de paiement 2024	Crédits de paiements 2025
Phasage prévisionnel TTC	1 000 000 €	720 000 €	280 000 €

-----  
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De modifier les délibérations n°2023-220 du 10 mars 2023 et n°2023-235 du 2 octobre 2023 en prévoyant l'affectation du don consenti par le Crédit Agricole Nord de France en totalité en section de fonctionnement (imputation : 756).
- De modifier les délibérations n°2023-235 du 2 octobre 2023 et n° 2024-254 du 22 mars 2024 en tant qu'elles fixaient les montants et les échéanciers de crédits de paiement de l'autorisation de programme et de l'autorisation d'engagement,
- D'établir l'autorisation de programme et l'autorisation d'engagement pour le renouvellement de la Galerie du temps conformément aux tableaux figurant supra.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits  
Pour expédition conforme,  
Pour la Présidente, par délégation Annabelle Ténèze, Directrice de  
l'établissement public de coopération culturelle  
« Musée du Louvre-Lens »



Délibération certifiée exécutoire le